



MON STAGE EN FORMATION INITIALE

ETAPE 1 : Recherche de stage

 Consultation de l'annuaire d'entreprises et d'offres sur « Ma scolarité » « Emplois & stages »	 Consultation de l'Annuaire des établissements ayant déjà reçu des stagiaires sur Pstage	Candidatures spontanées (ouvrages disponibles en B.U. et accès au Guide des ressources emploi en salle de documentation)	Réseaux : - Sociaux - Professionnels - Personnels	Accompagnement d'une conseillère CAP AVENIR en Salle de documentation
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

ETAPE 2 : Compléter l'imprimé contact

Ce document recense les informations nécessaires à la saisie de la convention de stage ce qui vous permettra de compléter cette dernière sans difficulté.

L'imprimé contact pour un stage en France ou à l'étranger est disponible sur la page d'accueil de Pstage ou auprès de votre service scolarité.


Le service CAP AVENIR vous conseille de compléter cet imprimé avec votre tuteur professionnel en apportant un soin particulier à la définition du thème de stage, des tâches qui seront réalisées et compétences à développer ou à acquérir.

ETAPE 3 : Valider pédagogiquement votre demande de stage

L'imprimé contact doit être soumis à l'enseignant référent pour validation pédagogique.

ETAPE 4 : Saisir et imprimer la convention de stage



- Aller dans votre ENT sur Pstage
- Saisir les informations collectées sur votre imprimé contact ( des infobulles vous aident tout au long de votre parcours)
- Cliquer sur « Créer » lors de la dernière étape de saisie puis imprimer les différents documents :

4 exemplaires pour un stage en France et 5 exemplaires pour un stage à l'étranger ( voir infobulles).

ETAPE 5 : Valider puis faire signer la convention de stage

Cette étape indispensable est OBLIGATOIRE avant toute arrivée dans l'établissement d'accueil.

Chacun des exemplaires de la convention de stage doit être signé par : vous, le tuteur de stage, le responsable légal de l'organisme d'accueil, l'enseignant référent.

Les conventions doivent être remises au gestionnaire de stage qui vous suit pour signature du représentant légal de l'Université d'Artois.

ETAPE 6 : Transmettre la convention de stage

Vous transmettez obligatoirement un exemplaire de la convention de stage : au responsable légal de l'établissement d'accueil. Vous garderez le second exemplaire.